

MÉMO

Aux : Organisations de la région

De : Véronique Morin Medecin-conseil pour Marie Rochette, Directrice de la santé publique du Nunavik

Date : Le 25 août 2021

Objet : **Modifications au programme de gestion des entrées au Nunavik pour assurer la protection du Nunavik contre la quatrième vague de COVID-19**

PRÉAMBULE

- Étant donné l'augmentation des cas de COVID-19 dans le reste de la province;
- Étant donné la prédominance attendue du variant delta de la COVID-19;
- Étant donné les caractéristiques du variant delta qui incluent une période d'incubation plus courte, une contagiosité et une sévérité plus élevées;
- Étant donné la couverture vaccinale au Nunavik insuffisante pour prévenir une transmission communautaire de la COVID-19.
- Étant donné que les personnes vaccinées, bien qu'elles portent un risque moindre, puissent quand même être un vecteur de la maladie.

La direction de santé publique modifie certaines des directives en lien avec les mesures en place pour les voyageurs vers le Nunavik.

DIRECTIVE

À partir de maintenant :

- Le **second dépistage prévu au Jour 7** suivant l'arrivée du voyageur au Nunavik **sera devancé au Jour 5**;
 - Pour les voyageurs ayant un **court séjour de moins de 5 jours au Nunavik**, le second **dépistage devra être réalisé la veille du départ de la région** en contactant le CLSC de sa communauté pour prendre rendez-vous. A noter que les voyageurs ayant un séjour de moins de 72h ne sont pas tenus de faire le second dépistage.
- Des études récentes démontrent que le vaccin (ici, moderna) est efficace à 75 -85% contre le variant delta (incluant les infections asymptomatiques). Les personnes vaccinées sont rarement hospitalisées mais peuvent être porteurs et transmettre le virus aux autres. Le risque qu'ils représentent pour la communauté demeure moindre, mais il est présent. Pour se protéger de cette éventualité, nous demandons aux **voyageurs protégés d'appliquer certaines mesures de protection durant les 10 premiers jours** de leur arrivée sur le territoire;

- Le port du masque est exigé pour tous sur les lieux de travail et dans les commerces.
- Le port du masque et la distanciation de 2m devrait être respectée par les voyageurs si ils visitent des proches ou des amis ou si des personnes qui ne vivent pas avec eux visitent leur maison dans les 10 jours suivant leur arrivée.
- Nous invitons les voyageurs à ne pas fréquenter de grand rassemblement dans les 10 jours suivant leur arrivée dans la région.
- Une autosurveillance des symptômes jusqu'au 14^e jour de leur arrivée est demandé et toute personne présentant des symptômes reliés à la COVID-19 devrait consulter.

À partir du 8 septembre

- Tous les voyageurs âgés **de 1 an et plus** devront se soumettre aux dépistages dans le cadre de la gestion des entrées au Nunavik;
 - Le dépistage pré-départ doit être réalisé dans les 72h précédant le voyage et une preuve d'un résultat négatif doit être présenté à l'aéroport le jour du départ.
 - Le dépistage au Jour 5 suivant l'arrivée sur le territoire doit être réalisé en contactant le CLSC de sa communauté pour prendre rendez-vous le plus tôt possible.

Une **période de grâce sera en vigueur pour un période de 2 semaines**. Durant cette période de grâce, si un voyageur âgé entre 1 et 5 ans se présente le jour de son départ, sans dépistage pré-départ, il sera autorisé à voyager. Il devra toutefois être dépisté au CLSC de sa communauté dès son arrivée sur le territoire et il est de la responsabilité des parents de contacter le CLSC pour prendre rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information concernant le dépistage pré-départ, veuillez contacter la clinique des voyageurs du Nunavik par courriel : rdv-ntc.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone : Tél. au 1-514-341-8888 ou sans frais au 1 833 341-3888.

Pour plus de plus amples informations sur les informations pour voyager au Nunavik, veuillez consulter le site internet: <https://nrbhss.ca/fr/nunavik-voyage>.

Ces modifications pourraient être à nouveau allégées quand la situation épidémiologique le permettra.

Merci de votre collaboration.